

Les animaux sauvages dans les cirques itinérants vont progressivement être interdits en France

La ministre de la Transition écologique Barbara Pompili a présenté ce mardi une série de mesures pour le "bien-être de la faune sauvage captive".



Un dompteur avec ses animaux à Marsac sur l'Isle (Dordogne), le 1er mai 2019. (ROMAIN LONGIERAS / HANS LUCAS / AFP)



franceinfoFrance Télévisions

Mis à jour le 29/09/2020 | 11:30

publié le 29/09/2020 | 10:06

Bientôt la fin des fauves dans les [cirques](#) ? La présentation d'[animaux sauvages](#) dans les cirques itinérants va être progressivement interdite en France, a annoncé mardi 29 septembre la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili.

Il est temps que notre fascination ancestrale pour ces êtres sauvages ne se traduise plus par des situations où l'on favorise leur captivité par rapport à leur bien-être. Barbara Pompili en conférence de presse

La fin des animaux sauvages dans les cirques itinérants se fera "*dans les années qui viennent*", a déclaré la ministre, sans donner de délai précis. "*Mettre une date ne résout pas tous les problèmes, je préfère mettre en place un processus pour que ça arrive le plus vite possible*", a-t-elle justifié.

Concernant le devenir de ces animaux – il y a par exemple quelque 500 fauves dans les cirques français selon la profession –, "*des solutions vont être trouvées au cas par cas, avec chaque cirque, pour chaque animal*", a dit la ministre, soulignant que ces animaux ne pourront évidemment pas être "*remis en liberté*".

Huit millions d'euros d'aides

Les mesures ne concerneront que les animaux dans des cirques *"en itinérance"*, et donc pas les autres spectacles présentant des animaux sauvages. Le gouvernement va par ailleurs débloquer une enveloppe de 8 millions d'euros *"pour la reconversion des cirques et des personnels des delphinariums"*, où la reproduction et l'introduction de nouveaux orques et dauphins seront également interdites.

On demande aux cirques de se réinventer, ça va être une période où ils vont avoir besoin de soutien, l'Etat va être à leurs côtés. Barbara Pompilien conférence de presse

La ministre de la Transition écologique a également annoncé *"sous cinq ans"* la fin de l'élevage des visons d'Amérique pour leur fourrure, relevant que *"notre époque a changé dans son attitude à l'animal sauvage"*. La France compte quatre élevages de visons et trois delphinariums. Aucun nouveau delphinarium ne pourra être créé, a indiqué la ministre qui a évoqué l'idée d'un *"sanctuaire"* pour accueillir à terme les dauphins et les quatre orques en captivité dans les trois existants.